



Telephone: +257 22 256824/5/6/7/9
Email: Press@icglr.org
P.O.Box: 7076 Bujumbura, Burundi

Telephone: +254 71 570 3417
Email: tourep@un.org
P.O.Box: 48246, Nairobi, Kenya



JOINT PRESS RELEASE

JPR20 - 06.07.2017

Des experts et parties prenantes concluent des consultations concernant la gouvernance des ressources naturelles dans la région des Grands Lacs

Nairobi (Kenya), le 6 juillet 2017 – La Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la région des Grands Lacs (le « Bureau de l'Envoyé spécial ») se sont réunis les 5 et 6 juillet à Nairobi à l'occasion de la Consultation régionale entre experts et parties prenantes sur la bonne gouvernance et les ressources naturelles au service de la paix dans la région des Grands Lacs et du développement et de la transformation durables de la région. Ces consultations ont été organisées comme suite à la demande formulée par les Ministres de la défense des pays membres de la CIRGL et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), tel qu'approuvé le 26 octobre 2016 par le Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération. Les consultations ont été officiellement ouvertes et closes par Pierre Kangudia Mbayi, Ministre d'État chargé du budget de la République démocratique du Congo (RDC) et Dan Kazungu, Secrétaire de Cabinet du Ministère des mines de la République du Kenya. Le Secrétaire exécutif de la CIRGL, Zachary Muburi-Muita, et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, Saïd Djinnit, se sont adressés aux participants.

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la RDC et Chef de la Mission de l'ONU pour la stabilisation en RDC (MONUSCO), Maman Sidikou, le chef de la délégation de l'Union européenne au Kenya, Stefano Dejak, et le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement, Erik Solheim, y ont également participé. Au cours des consultations, 65 experts et parties prenantes venus d'Afrique, d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Australie, y compris des représentants d'organisations de la société civile et de l'industrie minière, d'organismes publics, des donateurs, de groupes de réflexion et d'organismes, fonds et programmes des Nations Unies, ont échangé des bonnes pratiques, expliqué les défis à relever et arrêté des recommandations prioritaires concernant en particulier la gestion durable et transparente et la gouvernance des ressources naturelles et renouvelables. Les participants ont rappelé qu'il incombait aux États membres, aux entreprises et aux particuliers d'assurer la conformité avec les normes internationales et les accords relatifs aux ressources naturelles. Ils ont également estimé qu'il fallait faire un travail d'information au niveau international, y compris dans les pays utilisateurs finals.

Les participants ont recommandé que les États membres de la CIRGL rendent publiques les statistiques de production et d'exportation des ressources naturelles et harmonisent les régimes d'imposition aux niveaux provincial, national et régional, en particulier en ce qui concerne le commerce de l'or. Ils ont également suggéré que toutes les entreprises du secteur des ressources naturelles fassent l'objet d'audits et que les états financiers soient accessibles au public. Les participants se sont engagés à renforcer leurs partenariats en améliorant les synergies et à coordonner les interventions pour maximiser les effets collectifs de la lutte contre l'exploitation et le commerce illicites des ressources naturelles.

Ces mesures favoriseront également la mise en œuvre du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs et de l'Accord-cadre. Les participants ont considéré qu'il fallait renforcer la coopération régionale entre les autorités judiciaires, la police et les services douaniers pour lutter contre le commerce illicite des ressources naturelles, notamment en apportant un appui au Réseau de coopération judiciaire dans la région des Grands Lacs créé par la CIRGL avec le concours du Bureau de l'Envoyé spécial.